

ADRESSE EN REPOSE AU DISCOURS DU TRÔNE—*Suite.*Laurier (sir W.)—*Suite.*

conservatrice change son nom pour écumer les océans protectionnistes—70; les conservateurs n'ont plus de parti, plus de chef, plus de politique—70; l'honorable M. Blair a été choisi comme président de la commission des chemins de fer à cause de ses aptitudes spéciales, l'opposition les a reconnues et l'a comblé d'éloges, le gouvernement n'a pas cédé au dépit d'avoir été critiqué par M. Blair, quoique celui-ci ait commis une erreur, la plus grave de sa vie—71; le gouvernement n'a pas nommé M. Blair pour l'empêcher de se rallier à l'opposition, M. Blair a déclaré que la politique du chef de l'opposition à l'égard du Transcontinental était plus détestable que celle du gouvernement—72; les conditions du contrat du Grand Tronc Pacifique étaient tellement rigoureuses que sans les concessions proposées la compagnie eût été dans l'impossibilité de lancer l'entreprise—73; les questions de Terre-neuve, d'autonomie des T.N.O., de négociations des traités n'ont pas été omises, ce sont des questions ouvertes qui seront discutées—74; quant à la commission internationale elle en est au même point qu'en février 1899, le gouvernement n'a rien demandé aux Etats-Unis, c'est à eux de provoquer la réunion—74; la question du droit de négocier les traités n'est pas nouvelle, elle fut soulevée en 1870 par Huntington, puis par Blake, Cartwright et Mills—74; il ne suffit plus pour le Canada d'être partie aux traités, il faut le pouvoir absolu de conclure nous-mêmes nos traités—75; le Canada ne méconnaît pas l'autorité de la mère-patrie, qui sera consultée et aura le droit de veto—75; le Canada a protesté en vain contre la procédure qui l'a exclu du traité préliminaire entre l'ambassadeur anglais à Washington et M. John Hay, secrétaire d'Etat d'où est résulté le choix des commissaires de l'Alaska—76; si le gouvernement canadien eût exigé que ce traité fût ratifié à Ottawa, on aurait vu le Parlement du Canada en remontrer au Roi—76; c'est dans l'initiative et dans les négociations des traités que le Canada doit avoir droit d'agir—76; la Providence favorise le parti libéral parce que celui-ci sait s'aider d'un bon tarif, 77; la révision du tarif n'est jamais annoncée dans le discours du trône, mais dans celui du budget—77; nous ne voulons pas copier les Etats-Unis, notre politique douanière repose sur la modération, la leur sur l'exagération—78; la politique de tarif américaine mène droit à la guerre civile et aux grèves—78; le Canada entend diriger seul sa barque—78.

M. Maclean—Le Grand Tronc Pacifique ne donne pas une solution du problème de transport. C'est un chemin de colonisation—79; le gouvernement aurait dû acheter le Grand Tronc actuel et le reliait à l'Intercolonial et au réseau Mann et Mackenzie—80; il y a dans le monde une tendance universelle à la nationalisation des services publics—82; la nationalisation est le seul moyen de réduire le tarif de transport des voyageurs, comme le demande le peuple d'Ontario et de Québec—82; le gou-

ADRESSE EN REPOSE AU DISCOURS DU TRÔNE—*Suite.*M. Maclean—*Suite.*

vernement devrait acquérir non seulement les voies ferrées, mais encore le réseau téléphonique; dangers des empiètements du gouvernement sur les prérogatives du Parlement, opinion Bourinot—84; empiètements des corporations—86; le Parlement canadien ne devrait pas voir ses décisions soumises à la ratification de corporations—86; le gouvernement devrait assurer l'intégrité de nos possessions de la Baie d'Hudson—88; le peuple demande une protection plus élevée—88; l'opinion publique est en faveur d'une union commerciale avec les différentes parties de l'empire—89; le moment est venu de fonder un parti national, travaillant pour la nation et non pour les corporations—90.

Hon. Haggart—Le pouvoir souverain de conclure des traités appartient au Roi seul—93; le gouvernement anglais a offert au Canada de faire régler l'affaire de l'Alaska en même temps que l'abrogation du traité Clayton-Bulwer—93; le gouvernement anglais nous a laissé nommer la majorité des membres de la section britannique, on ne peut rien lui reprocher—94; nous avons tous les pouvoirs requis pour négocier les traités de commerce—94; accorder les pouvoirs que demande Sir W. Laurier serait rompre le lien qui nous unit à la Grande Bretagne—94; le grain ne sera jamais transporté en chemin de fer des Territoires du Nord-Ouest au littoral—95; le nouveau projet de contrat permet au gouvernement d'abandonner la section Québec-Moncton et même celle du nord du lac Supérieur—96; M. Blair n'a pas les aptitudes nécessaires pour occuper la position de président de la commission des chemins de fer—96; M. Blair a été nommé pour acheter son silence—97; la ligne Winnipeg-Québec coûtera \$60,000 par mille—98; la gauche est d'avis que le Canada doit contribuer à la défense de l'empire—98; dans le cabinet les uns prêchent protection, les autres la combattent—99; il faut faire disparaître les quinze ou dix-huit millions de surplus perçus en plus des besoins de l'administration du pays—100; il faut une union douanière entre la mère-patrie et ses colonies—100; pourquoi le gouvernement canadien refuse-t-il de faire connaître les débats de la conférence coloniale et son attitude à cette conférence?—100; les dépenses n'ont pas diminué, la dette n'a pas été réduite—101; le gouvernement n'a contribué en rien à la prospérité du pays—102; la mise à exécution du Transcontinental entraînera une dépense de \$140,000,000—103; le Canada veut devenir un peuple industriel—104; jusqu'à un certain point le parti conservateur est impérialiste—105.

M. Casgrain—La tactique du silence est le présage de la chute—106; le parti libéral a lui aussi ses scissions—106; M. Préfontaine n'a pas eu le portefeuille des Travaux publics, les électeurs ne savent pas encore si on lui a donné ce qu'il avait annoncé pour agrandir son ministère—107; où en sont les arrangements pour la ligne française avec MM. Colombier et Carboneau?—108; les députés conserva-